



Caisse des Ecoles Publiques de Saint Jean de Boiseau

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2022 COMPTE-RENDU

L'An deux Mil vingt-deux, le vingt-neuf septembre à vingt heures trente, se sont réunis les sociétaires de la Caisse des Ecoles de Saint-Jean-de-Boiseau, sous la Présidence de Monsieur Pascal PRAS.

Date de la Convocation : 22 septembre 2022

Membres présents :

M. PRAS Pascal, Mme CRASTES Michèle, M. BLANCHARD François, M. SAVORET Bertrand, Mme CAMUS Guénaëlle, Mme VIAUX Noëlla, Mme ROUX Elodie, Mme LE DROGUEN Dorothee, Mme PEDERIVA Charlotte

Membres consultatifs présents :

Mme PANHALEUX Sandrine, M. Yannick GAUTIER

Secrétaire de séance : PANHALEUX Sandrine

Ordre du jour de l'assemblée générale du 29 septembre 2022
--

- 1 Elections des membres sociétaires au conseil d'administration : suppléant**
- 2 Comptes rendus d'activités et situation financière année 2021 :**
 - 2-1 - Restaurant scolaire,
 - 2-2 - Ecole maternelle Emilienne Leroux,
 - 2-3 - Ecole élémentaire Robert Badinter,
- 3 Questions diverses**

1 - Election des membres sociétaires au conseil d'administration - suppléant

Monsieur le président rappelle que la caisse des écoles permet d'associer les représentants de la commune (élus), les parents d'élèves et les écoles (enseignants). Cette instance gère la restauration et les projets d'école. Elle est administrée par un conseil d'administration depuis 1978.

Les sociétaires représentés au conseil d'administration prennent part aux décisions de ce dernier (vote du budget, des tarifs...). La durée de leur mandat est fixée à trois ans.

Dans sa délibération du 21 septembre 2021, l'assemblée générale de la Caisse des Ecoles a procédé à modification des statuts de cette instance. Ces derniers prévoient, dans leur article 5, une répartition paritaire entre le nombre de représentants du Conseil Municipal (le Maire et 4 membres titulaires) et le nombre de représentants des sociétaires (5 membres titulaires).



Caisse des Ecoles Publiques de Saint Jean de Boiseau

Monsieur le Président propose, en vertu de cet article, de procéder à l'élection d'un représentant des sociétaires suppléant au conseil d'administration.

Conformément au *décret n°60-977 du 12 septembre 1960 relatif aux caisses des écoles*, les représentants des sociétaires sont élus au scrutin uninominal avec un seul tour de scrutin, quel que soit le nombre des votants. Les candidats qui ont obtenu le plus de voix sont proclamés élus. La durée de leur mandat est fixée à trois ans. Ils sont rééligibles.

Cf. annexe 1 : Tableau des membres du conseil d'administration

Election d'un sociétaire suppléant :

Candidats :

LE DROGUEN Dorothée 1

est élu(e) :

LE DROGUEN Dorothée - 8 voix

2 – Comptes rendus d'activités pour l'année 2021

1) Restaurant scolaire (année 2021) :

Présentation par M. Yannick GAUTIER et Sandrine PANHALEUX – cf. annexe 2

Le nombre total de repas servis a été de 59 450 en 2021 (42 374 en 2020 - une seule période de fermeture liée au covid en 2021). En moyenne, 440 repas sont servis par jour (451 en 2020). Le nombre de repas servis est toujours inférieur à celui de 2019 (65 701) ; ceci peut s'expliquer en partie par les nombreuses absences d'élèves en raison du covid, mais aussi par la pratique du télétravail qui a permis à certaines familles de récupérer leurs enfants le midi.

Le coût alimentaire du repas est de 1,71 €, en augmentation de 0,3 cts afin de maintenir la qualité des repas.

L'impact de la crise sanitaire a été moins important en 2021 qu'en 2020 (15 jours de fermeture complète). Par contre, il a fallu gérer de nombreuses absences du personnel (liées au covid), ainsi que les absences des élèves (qu'il était difficile d'anticiper dans les commandes de fournitures alimentaires).

L'application du protocole sanitaire (non brassage des élèves ; obligation de servir les élèves) a parfois nécessité de faire appel à des bénévoles (pour le service à tables des élèves).

Le coût total du repas s'élève à 9,43 € (incluant les personnels d'animation et administratifs), contre 11,54 € en 2020.

En revanche, le prix moyen payé par les utilisateurs augmente (4,28 € contre 3,94 € en 2020) s'expliquant probablement par le profil des familles utilisatrices, qui sont plus nombreuses sur les hautes tranches de quotient.

2) Activités de l'école maternelle Emilienne Leroux :

Présentation par Mme Guénaëlle CAMUS

Le budget alloué par la Caisse des Ecoles nous a permis de financer en partie l'intervention de Joël Vaillant (1000€), la sortie à Maulévrier (1178€) et les transports (1580€). Le budget transport a été augmenté afin que cette sortie puisse avoir lieu et nous avons a priori bénéficié



Caisse des Ecoles Publiques de Saint Jean de Boiseau

d'un geste commercial de la part du transporteur. Nous allons pouvoir utiliser la somme restante pour une sortie cinéma si cela est possible.

Nous avons commencé à renouveler nos abonnements annuels (Bayard 75€). Malgré le changement de local de la BCD, nous envisageons d'acheter des livres afin de renouveler ceux abimés ou trop vieux.

Nous avons investi dans du petit matériel pour l'école (crêpière, enceinte connectée, compteurs de temps).

3) Activités de l'école élémentaire Robert Badinter :

Présentation par M. Bertrand SAVORET

L'année 2021 2022 a encore été particulière du fait de la COVID. Des projets n'ont pu aboutir, ou être partiellement réalisés ou transformés.

Animations scolaires :

Co-financements de projets par la Caisse des Ecoles, les parents d'élèves CAPE, et les actions des maîtres :

- Chorale CP avec Joël : créations de chansons, répétitions, représentation salle des Pierres Blanches
- Achats de livres : prix des Incorruptibles + livres pour nos malles par thème (BD)
- Concert à Stéréolux
- Tickets TAN pour aller à Nantes
- Cars pour les sorties à Nantes, Maulévrier et St Brévin. Mais des sorties ont du être annulées par manque de chauffeurs.
- Abonnements pour l'école et les classes (Ecole des Loisirs, Pirouette, Je lis de belles histoires, Journal des enfants, 1 jour, 1 actu, Astrapi...)

Autres :

Assurances pour toutes nos sorties

Achat de petit matériel et de petites fournitures (tirages photos, piles, perforatrice, routeurs informatiques, vivariums, pharmacie, ...)

Classe de mer :

Les 80 élèves des 2 classes de CM1 et de la classe de CE2 CM1 sont partis du 11 au 14 mars au centre du Razay à Piriac. De multiples découvertes : estran, pêche à pied avec création d'un aquarium pour travailler la classification animale, fabrication de cerfs-volants, randonnée... Merci aux 7 parents bénévoles et 2 stagiaires maîtres qui nous ont accompagnés.

Tout s'est parfaitement déroulé. Le transporteur trouvé au dernier moment, les animateurs techniques du centre ont été à la hauteur ! A noter aussi la restauration excellente.

La Caisse des Ecoles a assuré la comptabilité de la classe de mer. Elle a pris en charge les dépenses d'hébergement (10 227 €) et de transport (1 600 €), et perçu les recettes provenant



Caisse des Ecoles Publiques de Saint Jean de Boiséau

des familles (65€ par enfant), du Conseil Départemental et de l'Amicale Laïque. Elle a subventionné chaque séjour à hauteur de 35€ par enfant. Les familles ont organisé des ventes de gâteaux, de sel et autres objets qui ont permis de rendre 10€ à celles qui le souhaitaient.

3 – Questions diverses

Les sociétaires souhaitent prendre connaissance de renouvellement de projets de classe de mer pour l'année scolaire à venir. Monsieur Savoret, directeur de l'école élémentaire souhaite proposer une classe de mer à destination des CM1. Un travail sera mené sur la budgétisation de ce projet avant de le soumettre aux familles.

Les nouveaux sociétaires souhaitent connaître la date de mise en place du repas à 1€. Le contexte de la mise en place des repas à 1 € est rappelé : mise en place d'une aide de l'Etat pour accompagner les collectivités et permettre la réduction du tarif. Cet accompagnement est fixé par une convention pour une durée de 3 ans et est mis en place depuis janvier 2022. Dans le même temps, la collectivité s'était engagée à réduire les tarifs pour les tranches de quotient 1 et 2 à 1€ et la tranche 3 à 2 €. Compte tenu du contexte, une vigilance sera apportée à la tarification lors de la préparation budgétaire 2023.

La séance est levée à 21h00.

Le Président de séance, **Pascal PRAS**

Caisse des Ecoles Publiques de Saint Jean de Boiseau

Annexe 1 – CONSEIL ADMINISTRATION – CAISSE DES ECOLES du 21 09 2021

Titre	Prénom	Nom	Adresse	Courriel	type	Fin de mandat	Signature
Monsieur	Pascal	PRAS	3 rue de la Fraternité	pascal.pras@saintjeandeboiseau.fr	élu titulaire	2026	
Madame	Michèle	CRASTES	2 bis rue de la Noë	michele.craustes@saintjeandeboiseau.fr	élu titulaire	2026	
Monsieur	François	BLANCHARD	3 rue de la Loire	francois.blanchard@saintjeandeboiseau.fr	Elu titulaire	2026	
Madame	Anne-Emmanuelle	BAJARD	15 rue de la Paix	anne-emmanuelle.bajard@saintjeandeboiseau.fr	Elu titulaire	2026	
Monsieur	Laurent	GAILLET	Rue du Landas	Laurent.gaillet@sfr.fr	Elu titulaire	2026	
Monsieur	Mohamed	ALI	2 rue Lucie Aubrac	Mohamed.ali@saintjeandeboiseau.fr	élu suppléant	2026	
Madame	Véronique	KIRION-CHAPELIERE	Rue Nelson Mandela	Veronique.kirion-chapeliere@saintjeandeboiseau.fr	élu suppléant	2026	
Madame	Marthe	BRIAND		Marthe.briand@saintjeandeboiseau.fr	élu suppléant	2026	
Monsieur	Gildas	LE MEILLAT	Rue de la Métairie	Gildas.lemeillat@saintjeandeboiseau.fr	élu suppléant	2026	
Monsieur	Bertrand	SAVORET	Avenue du 11 Novembre	ce.0440842b@ac-nantes.fr	sociétaire titulaire – Directeur Badinter	2023	
Madame	Cécile	DETROUSSEL	Ecole badinter	ce.0440842b@ac-nantes.fr	sociétaire suppléant – Enseignant Badinter	2023	
Madame	Guenaëlle	CAMUS	11 rue des violettes	ce.0441847u@ac-nantes.fr	sociétaire titulaire – Directrice Leroux	2023	
Monsieur	Jean-Christophe	GREGOIRE	11 rue des violettes	ce.0441847u@ac-nantes.fr	sociétaire suppléant – Enseignant Leroux	2023	
Madame	Marion	PINEAU	9, place du Maréchal Leclerc	Marion.pineau@live.fr	sociétaire titulaire	2023	
Madame	Elodie	ALLAIN	2 rue des Bruyères	elodie.gwendal.al@gmail.com	sociétaire titulaire	2023	
M./Mme	Bastien	DUMONT	?	bastien.dumont@gmail.com	sociétaire titulaire	2024	
Madame	Noëlla	VIAUX	24, rue Lucie Aubrac	Gargoyan87@gmail.com	sociétaire suppléant	2023	
Madame	Elodie	ROUX	9 rue Jean Moulin	Antho6783@gmail.com	sociétaire suppléant	2023	
M./Mme	A pourvoir	A pourvoir			sociétaire suppléant		
Monsieur	Franck	BOURREL	Inspection Académique	ce.0442811s@ac-nantes.fr	inspection académique	Membre de droit	
Monsieur	Yannick	GAUTIER	1 rue du Bac	Yannick.gautier@saintjeandeboiseau.fr	gérant restaurant	consultatif	
Madame	Sandrine	PANHALEUX	Avenue du 11 Novembre	sandrine.panhaleux@saintjeandeboiseau.fr	Responsable service enfance jeunesse	consultatif	

Annexe 2 – Coût du repas au restaurant scolaire – Année 2021

Mois	repas servis élémentaire	repas servis maternelle	repas servis adulte	TOTAL repas servis	journées travaillées	moyenne repas servis par jour	prix du repas (alimentaire)	observations
janvier	4 336	2 436	384	7 156	16	447		
février	3 205	1 766	285	5 256	12	438		
mars	3 761	2 218	335	6 314	14	451		
avril	1 589	909	140	2 638	6	0		fermeture du service du 09 au 26/04/2021 (confinement)
mai	3 763	2 162	341	6 266	14	0		
juin et juillet	5 454	3 135	486	9 075	21	432		
septembre	4 850	2 782	336	7 968	17	469		fermetures de classes élémentaire (covid)
octobre	3 695	2 056	283	6 034	13	464		classes en sorties (3)
novembre	3 693	1 916	256	5 865	13	451		fermetures de classes élémentaire et maternelle (covid)
décembre	1 666	1 014	198	2 878	9	320		fermetures de classes élémentaire et maternelle (covid) + 1j grève
	36 012	20 394	3 044	59 450	135	440	1,71 €	

↓ -2,44%

↑ 1,79%

coût alimentaire 2020 : 1,68 €

moyenne repas/jour 2020 : 451

rappel 2020

coût du repas (alimentation + charges de fonctionnement + fluides (eau, électricité, gaz))	2,61 €	2,84 €	↓ -8,33%
coût du repas (alimentation + fonctionnement + fluides + personnel restauration)	5,52 €	6,44 €	↓ -14,24%
coût du repas (alimentation + fonctionnement + fluides + personnel RS et animation)	9,28 €	11,26 €	↓ -17,62%
coût du repas (fonctionnement + personnels restauration et PM + administratif)	9,43 €	11,54 €	↓ -18,29%
Coût moyen payé par les utilisateurs (reporté au nombre de repas servis)	4,28 €	3,94 €	↑ 8,53%